



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 12 Mai 2023 (18h-20h)

Présent : Nicolas Billiard, Jean-Luc Wuhrlin, Dominique Laplante, Denis Reynaud, Jean-Louis Barlatier, Michel Chadelas, Guy Llata, Christian Charée, Jacques Chauvet, Sébastien Denis, Marie-Paule Kieffer.

En Visio : Corinne Tournassat, Elise Martinez, Jean-Louis Saudrais, Jean-Louis Le Coq, Guy Valentin, Benoit Audema.

Excusé : Patrick Locheron, Serge Mikoff

### 1. Point sur les adhésions 2023 (information) => NB

Au jour de la réunion du comité directeur, nombre d'adhérents s'élève à 261, avec 210 licences annuelles. L'objectif de plus de 300 adhérents d'ici la fin de l'année est en bonne voie.

### 2. Point Financier (information) => JLB

Jean-Louis Barlatier a présenté un compte de résultats partiel arrêté fin avril indiquant un excédent à date de 13000€ après l'encaissement de la subvention de 12500€ de la Mairie. Il y a aussi 5200€ de subvention pour le salaire du CDD de l'entraîneur encore à recevoir de la Communauté de Commune. Le Président indique avoir reçu une bonne assurance pour que la totalité du salaire soit versée début juin 2023.

### 3. Commission Voile Légère

Jacques Chauvet a présenté les activités des Ecole de Voile Légère.

#### a. Point sur l'école de voile loisir (information) => JC

Le stage d'Optimist d'Avril préparé par Corinne Tournassat a rassemblé 6 participants encadré par l'entraîneur de la SNGRPC, Julien Moutarde, à la place de l'UCPA par le passé, et afin d'améliorer la détection pour l'Ecole de Voile Sportive. Le stage de perfectionnement s'est déroulé de manière très dynamique avec beaucoup d'heures sur l'eau, à la grande satisfaction des enfants et des parents. Les Optimists étaient prêtés par l'UCPA. Le stage étant assuré par l'entraîneur SNGRPC, l'intégralité des encaissements des inscriptions rentrent dans les produits du club, afin de couvrir les frais de fonctionnement de l'Ecole de Voile Sportive.

Les stages d'été sont en préparation, si possible 2<sup>ème</sup> semaine de Juillet et dernière semaine d'Aout. Ils seront un support important pour la détection de l'Ecole de Voile Sportive car Jacques Chauvet

La session de printemps, assurée par l'UCPA, rassemble 7 enfants sur Optimist et 5 sur Catamaran de sport. Julien ira également ponctuellement voir les stagiaires pour voir si certains sont de potentielles futures recrues pour l'Ecole de Voile Sportive.

#### b. Point sur l'école de voile sportive (information) => JC/JLW

3 enfants de l'équipe d'Optimist SNGRPC ont participé à l'épreuve Coupe Internationale de Printemps du Havre du 23 au 27 Avril dernier. Les résultats sont satisfaisants et prometteurs pour les épreuves de Ligue à venir.

Ce dimanche 14 Mai a d'ailleurs lieu une épreuve de Ligue à Collioure où les 6 enfants sont inscrits.

La saison à venir est déjà en cours de préparation avec des actions de détection sur les sessions, la voile scolaire et les stages à venir.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## **c. Dissolution de Sud Dragon, dévolution de la trésorerie (validation) => CC**

La dissolution de Sud Dragon a été votée lors de l'AG Extraordinaire du 22 Avril 2023. Les comptes sont en cours de clôture.

Une dévolution d'environ 16000€ est proposée à la SNGRPC, avec des conditions d'attributions (obligation d'accueillir les dragons dans le club, organisation annuelle d'une régates spéciale dragons etc.). Cet argent pourra servir de fond de réserve à l'organisation des Grand Prix 2023 et 2024, et du Championnat de France Dragon 2025 qui devrait se tenir à Port Camargue.

Jean-Louis Saudrais demande à ce qu'il soit vérifié auprès de l'expert-comptable Philippe Terrisson si limiter l'usage de la dévolution à un groupe spécifique (fond de réserve dragon) ne risquerait pas d'être considéré comme un avantage à un groupe spécifique d'adhérents et remettre en cause le statut d'association d'intérêt général qui permet entre autres de considérer fiscalement l'adhésion comme un don.

Jean-Luc Wuhrlin indique qu'aucun fléchage n'est spécifié.

*Note post rédaction : après vérification auprès de l'expert-comptable : « Il faut simplement s'engager lors de l'acceptation de la dévolution à faire notre possible pour favoriser la pratique du Dragon.*

*Il n'est pas nécessaire de doter un fonds spécial à cet effet qui pourrait faire penser que les membres pratiquant ce type de voile sont favorisés dans l'affectation des ressources de l'association.*

*Dans ces conditions, je ne pense pas qu'il y ait de danger sur notre qualification d'intérêt général. ». Après consultation auprès de Philippe le fond de réserve spécifique « dragon » ne sera pas créé.*

Les membres du Comité Directeur votent à l'unanimité l'accord pour encaisser la dévolution de Sud Dragon.

## **d. Situation de la Flotte des Dragon SNGRPC (information) => CC**

Un nouveau Dragon, Sterne, a rejoint la Flotte, ce qui porte le nombre de bateaux qui participeront au Challenge à 8.

Le Challenge d'Hiver 2023-2024 est en cours de préparation, et 4 bateaux supplémentaires pourraient venir de l'extérieur (de Nantes et de Suisse) si des places de parking sont disponibles pour les 4 mois du Challenge. Il est souhaité qu'une inscription unique soit faite pour toutes les dates du Challenge, cela sera notifié dans l'Avis de Course à venir.

## **e. Organisation du « Grand Prix Dragon en Camargue » (information) => CC/JLW**

L'avis de Course est en cours de rédaction. La SNGRPC s'occupera de l'organisation sportive, de l'organisation de l'apéritif d'ouverture, petits déjeuners et repas des bénévoles et du dîner de Gala. Toute autre prestation n'est plus prévue dans notre cahier des charges.

## **4. Commission Voile habitable (information) => DL**

### **a. Bilan des régates passées (information) =>DL**

Le Trophée Lacaze des 29 et 30 Avril a rassemblé 35 bateaux répartis sur 4 groupes, et un bénéfice de 1000€ environ a été dégagé. Certains bateaux du groupe 30/16 y ont participé.

Le Trophée 30/16 du Dimanche 7 Mai a rassemblé 11 bateaux, c'est un groupe homogène de participants trouvant son équilibre sur les épreuves de la classe, et a dégagé un bénéfice de 22€. A noter que 3 nouveaux bateaux ont été jaugés à l'occasion de l'épreuve, ce qui souligne l'implication des participants dans l'aspect sportif de ces régates. Une réflexion pour le Trophée 30/16 de l'an prochain 2024, qui est prévu sur un week-end, est d'ajouter un grand parcours côtier (suggestion de Michel Chadelas). Au passage benoit Audema rappelle que de nombreux 30/16 sont arrivés par les dernières Rondes Blanches et ont besoin d'équipiers confirmés pour les aider, il faudrait donc inciter des équipiers sur les voiliers habitables des Challenge et Trophée de la Baie à venir sur ces épreuves.



# **SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE**

**S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE**



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## b. Point sur les régates à venir (information) => DL

La Rotary Race du Samedi 13 Mai rassemblera 14 bateaux.

Les inscriptions pour la Sétoise sont déjà en ligne et comptent à ce jour déjà 11 bateaux (*note : 16 inscrits au jour de la rédaction*).

L'Avis de Course pour la UShip sera publié la semaine prochaine.

L'Avis de Course pour la Gardiane est en cours de rédaction.

La MiniMax compte à ce jour 11 inscrits (*note : 14 inscrits au jour de la rédaction*), et ne devrait pas dépasser les 20 inscrits. Il est également demandé aux participants à l'EscalAgde de faire un peu de pub pour la MiniMax.

L'Avis de course de la Ronde de Nuit est en cours de rédaction.

Enfin, il a été acté par le YCGM que le Challenge de la Baie 2023-2024 sera une organisation unique SNGRPC. Les dates seront fixées très prochainement.

## c. Réflexion sur le prix des régates Challenge de la Baie et 30/16 (information) => DL

Dominique Laplante a présenté la synthèse d'une étude comparative sur les prix à pratiquer pour les Challenge de la Baie et Championnat 30/16 à venir :

- les 30/16 sont des bateaux dont le nombre augmente régulièrement et qui, en général, disposent d'un budget limité. Ils viennent de subir une augmentation de 5€. Envisager une autre augmentation, quelle que soit sa forme, risquerait de limiter leur progression et de tuer la poule dans l'œuf.

- modifier les modalités d'inscription en séparant bateau/skipper et équipier pourrait permettre de justifier l'écart existant entre "gros habitables" du challenge et 30/16. Sur le plan opérationnel la mise en place d'un tel système est difficile. De plus la complexité engendrée lors des inscriptions risque d'effrayer et d'en limiter le nombre.

- idéalement il faut augmenter prioritairement les régates à forte valeur ajoutée

Pour étayer le propos, 2 tableaux ont été présentés :

- Le tableau 1 est une statistique faite en utilisant les feuilles de résultats (suffisamment renseignées) du site. Il montre que la moyenne d'équipiers sur les régates du challenge est de 3.5 par bateau (3.6 en HN1 et 3.4 en HN2), et de 2.4 sur les régates 30/16.

Statistique bateaux et équipiers		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Total	Moyenne/régate	Moyenne par bateau
Challenge baie HN1	Nombre de bateau:	17	9	15	16	17	18	21	16	22	16	19	186	17	
	Nombre d'équipier	60	34	49	67	46	63	64	60	95	73	66	677	62	3,6
Challenge baie HN2	Nombre de bateau:	6	8	6	12	8	10	7	9	10	11		87	9	
	Nombre d'équipier	17	30	23	40	25	31	29	33	34	35		297	30	3,4
30/16	Nombre de bateau:	11	10	11									32	11	
	Nombre d'équipier	26	24	28									78	26	2,4

- Le tableau 2 est une simulation montrant qu'en passant par un système d'inscription bateau/équipiers, le montant total des inscriptions serait identique à celui actuel avec 11€/bateau et 4€/équipier ou 8€/bateau et 5€/équipier.

Simulation	Nombre de bateaux	Nombre d'équipiers	Tarif 2023		simulation 1			simulation 2			simulation 3			simulation 4		
			€/bateau	Total €	€/bateau	€/équipier	Total €	€/bateau	€/équipier	Total €	€/bateau	€/équipier	Total €	€/bateau	€/équipier	Total €
Challenge baie	273	974	25	6825	15	3	7017	10	4	6626	11	4	6899	8	5	7054
30/16	32	78	20	640			714			632			664			646

En conclusion la Commission Voile Habitable propose de maintenir le principe de tarification actuel (€/bateau). Le nombre moyen d'équipiers/bateau sur les régates du challenge de la baie étant supérieur de 1 par rapport aux 30/16, un écart de tarification de 4€ à 5€ entre les deux étant justifié.

Le tarif du Championnat 30/16 2024 sera donc de 20€/ bateau par jour de régates.

Le tarif du Challenge de la Baie 2023-2024 sera donc de 25€/ bateau par jour de régates.



## 5. Commission Logistique

### a. Projet d'achat d'un semi-rigide (information) => GV/MC

En l'absence de décision prise lors de la précédente réunion du Comité directeur, le sujet du remplacement d'un des semi-rigide de la flotte a été remis à l'ordre du jour.

Guy Valentin rappelle l'importance d'avoir du matériel en bon état et pas trop vieux, et qu'il faut le renouveler à temps pour fiabiliser l'utilisation.

Pour l'instant ce n'est qu'un projet, et qu'il va falloir dans un premier temps définir le besoin pour ensuite budgétiser, quitter à le provisionner, et en tenant compte d'un amortissement.

A savoir que :

- Pour l'instant, le semi-rigide de la mairie est utilisé en priorité par l'Ecole de Voile légère.
- Il reste toujours la possibilité de louer une semi-rigide de manière ponctuelle en cas de besoin.

Michel Chadelas rappelle que Diplomatico est vieillissant, et donc est à remplacer dans les 2 ans. Denis Reynaud pense que le 4 temps est aussi à changer. Un semi-rigide de 5,50m serait suffisant. Marie-Paule souligne qu'avec un nouveau bateau moins puissant que Diplomatico, plus de bénévoles seront habilités à le piloter, et il consommera moins, ce sera donc une économie de fonctionnement non négligeable.

L'étude de besoin sera faite par Guy Valentin et Michel Chadelas et sera présentée au Comité Directeur à l'automne. Les scénarios de réalisation du projet suivront.

### b. Dossier assurance bateaux du club (information) => GV/JLW

Guy Valentin reprend à Jean-Louis Saudrais la responsabilité de la gestion des contrats d'assurance des bateaux de travail de la Flotte. L'assurance des locaux du club, les RC et l'assurance de la flotte d'Optimist CDV (contrat Générali) seront gérées par le Bureau.

Jean Louis Saudrais rappelle que la flotte bateau est actuellement assurée auprès de la MAIF et qu'une mise en concurrence a été initiée auprès du cabinet MADER courtier de la FFV qui dispose désormais d'un contrat spécifiquement conçu pour les clubs. Il est important de continuer cette étude pour une décision avant le préavis de résiliation du contrat MAIF. Il rappelle également l'importance du contrat RC dont bénéficie le club par l'intermédiaire de la fédération notamment vis à vis des risques liés à l'entraîneur, Les garanties ne sont acquises que si l'entraîneur est salarié du club ou si l'on en assume par convention la responsabilité si celui-ci est employé par un autre organisme.

## 6. Calendrier 2024 (information) => NB

Sur le calendrier 2024, les 3 dates du Trophée de la Baie 2023-2024 ont été confirmées suite à la réunion avec le CNP et le YCGM (28/01, 25/01 et 24/03). Reste à définir les dates du Challenge de la Baie que la commission voile habitable communiquera sous peu.

Autre point relatif au calendrier, la date de l'AGO 2024, qui sera vraisemblablement fin janvier afin d'être dans un délai suffisant avant les AG de Ligue et de la FFVoile. A vérifier si les comptes seront clôturés pour cette date.

Le calendrier sera validé lors de la prochaine réunion du comité directeur.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## 7. Points divers

- **Places de régatiers : respects des critères d'attribution, liste d'attente (information) => NB/JLW**

Constat a été fait suite à un contrôle que plusieurs adhérents bénéficiant d'une des 5 places régatier dérogent aux conditions d'attribution spécifiées dans les conventions signées en Mai 2021 suite à la mise à jour des dites conventions. Une lettre de rappel sera envoyée prochainement pour leur demander de se mettre conformité, et dans le cas contraire le comité directeur devra décider de la résiliation de leur droit à bénéficier d'une place. A ce jour, un bateau est en liste d'attente pour bénéficier d'une place de régatier.

En pièce jointe les conditions d'attribution :



Conditions  
d'attribution - JLW2



Convention place  
de port régatier def

## 8. Prochaines réunions du comité directeur

Le Vendredi 16 juin 2023 à 18h

**Fin de Réunion 19h55**

**Le 12/05/2023**

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD